



Fédération des Artisans
Charcutiers - Traiteurs 44

CONCOURS NATIONAL DE LA SAUCISSE AU VIN GRILLEE MILLESIME 2018

Organisé par la Fédération des Artisans
Charcutiers-Traiteurs & Traiteurs de Loire Atlantique
En collaboration avec le Comité de Foire du LOROUX-BOTTEREAU (44)

Article 1

Lors de la 82^{ème} édition de la Fête Cantonale des Vins et de la Gastronomie du Loroux-Bottreau (44), la Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique - en collaboration avec le Comité de Foire du Loroux-Bottreau « **Bouge ta Foire – LA FETE DES PAPILLES** », - organise le **Mercredi 07 Février 2018** Au Restaurant de LA CALLE – ST JULIEN DE CONCELLES - le concours national de LA SAUCISSE AU VIN (Hors Muscadet) GRILLEE.

Article 2

Ce concours sera ouvert aux Artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers inscrits au Registre des Métiers.

Article 3

Les participants devront certifier sur l'honneur que le produit présenté est bien de leur fabrication.

Article 4

Les candidats devront adresser leur inscription à la
F.A.C.T 44 - 10 rue de la Jalousie - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE – Tél : 02.51.85.08.66
pour le **LUNDI 29 Janvier 2018**, au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la FACT 44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement.
Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT 44.

Article 6

Les candidats ont la possibilité de présenter plusieurs échantillons avec le droit d'inscription correspondant, mais seul le produit ayant obtenu le plus de point sera retenu.

Article 7

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne saurait être tenue pour responsable des empêchements au déroulement du concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

Article 8

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leurs produits, aux adresses suivantes :

- FACT 44 – 10 rue de la Jalousie – 44980 STE LUCE SUR LOIRE – Tél : 0251850866
- Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON - 8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES – Tél 0672491845

- 3 GROSSES SAUCISSES FRAICHES AU VIN (Menu de porc et sans herbes)
- 3 GROSSES SAUCISSES AU VIN GRILLEES AU PREALABLE PAR LE CANDIDAT.

(Pour la dégustation par le jury, elles seront remises en température au four mixte 70°, et non recuites).

NE PAS OUBLIER DE PRECISER LE NOM DU VIN

A la réception, elles seront entreposées dans les meilleures conditions.

Les produits devront être emballés de telle sorte qu'ils ne puissent s'altérer durant leur acheminement.

Article 9

La date limite de réception des saucisses est fixée au **Mercredi 07 Février 2018 à 12 H.**

Article 10

Les candidats devront joindre à leur envoi sous enveloppe : Nom / Prénom (en lettre d'imprimerie) - adresse et numéro de téléphone. Le tout sous pli cacheté, sans aucun signe extérieur. Et y apposer les étiquettes correspondant à ce concours.

Article 11

Un jury sera constitué. Il comprendra des professionnels des métiers de bouche, des viticulteurs et des consommateurs.

Article 12

Le jury se réunira au Restaurant DE LA CALLE le **Mercredi 07 Février 2018** ses décisions sont sans appel. Le fait de l'engagement d'un candidat au concours l'oblige à respecter ce règlement.

Article 13

La presse régionale et nationale se fera l'écho de cette manifestation. Les lauréats autorisent les organisateurs à divulguer le palmarès.

Article 14

Les 10 premiers lauréats seront prévenus par courrier ainsi que par voie de presse, et s'engagent à commercialiser ce produit primé durant l'année.

Article 15

La remise des prix aura lieu **le Dimanche 04 Mars 2018**, dans le cadre de la Foire Du LOROUX-BOTTEREAU « BOUGE TA FOIRE – LA FETE DES PAPILLES ». Les lauréats se verront alors attribuer diplômes et récompenses sur le podium central de la manifestation.

Article 16

Chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail.

Les membres de la FACT44 ainsi que le Comité de Foire du LOROUX-BOTTEREAU seront très honorés de votre participation à ce concours.

P-J- : Bulletin d'inscription